



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

LIVRET D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES



MATERNELLE

Le mot du directeur

L'école maternelle française est unique. Elle n'est ni une garderie, ni un jardin d'enfant. Elle est dotée d'un programme national et les professeurs des écoles en maternelle sont recrutés sur les mêmes critères que leurs collègues de l'élémentaire. C'est une école à part entière, juste pour tous et exigeante pour chacun. Sa mission principale est de donner envie à chaque enfant d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir sa personnalité. L'école maternelle est basée sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Durant ses années de maternelle, votre enfant vivra quotidiennement des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques qui toutes contribuent au développement de ses compétences. Dès l'école maternelle, votre enfant apprend dans un environnement stimulant et bienveillant. Il apprend en jouant, en réfléchissant, en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant. Il apprend aussi au contact des autres, au sein de la classe : l'école maternelle française est une école où les enfants apprennent ensemble et à vivre ensemble.

Les parents ont toute leur place dans ce projet éducatif. Vous trouverez dans ce livret les informations indispensables qui vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et le rôle de chacun.

L'organisation

Calendrier scolaire : Le calendrier scolaire de l'EFIC est adapté au rythme des enfants. Il est similaire aux calendriers scolaires français (code de l'éducation, article 521-1). Il comporte 36 semaines d'école, réparties de septembre à juillet et séparées régulièrement par des périodes de vacances. Il tient compte aussi des jours fériés chinois. Vous pouvez le consulter sur notre site internet : <https://www.efcanton.com>

Horaires de l'établissement (points 2 et 6 du règlement intérieur) : Nous accueillons les élèves du lundi au vendredi, de 8h20 (début de l'accueil jusqu'à 8h30 qui est le début de la classe) jusqu'à 15h20. Le mercredi est une demi-journée, de 8h20 à 12h30 (13h30 pour les enfants inscrits à la cantine). Page 8, vous trouverez un exemple d'une journée en maternelle.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30-11H30	8H30-11H30	8h30-12h30	8H30-11H30	8H30-11H30
12h45-15h20	12h45-15h20	13h30-16h15	12h45-15h20	12h45-15h20
15h30-16h30	15h30-16h30	Activités extrascolaires	15h30-16h30	15h30-16h30
Activités extrascolaires	Activités extrascolaires		Activités extrascolaires	Activités extrascolaires

LIVRET D'ACCUEIL - MATERNELLE

L'accueil : Les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la classe et le confie à l'enseignant. L'accueil se fait de 8h20 à 8h30. En fin de journée, les parents récupèrent leur enfant dans la classe (15h20). En cas d'activité extrascolaire, les élèves sont amenés au portail de l'école à 16h30. Respecter les horaires est très important pour le bien-être de votre enfant. Si une autre personne est en charge de votre enfant, il est indispensable de le signaler à l'administration.

Age de scolarisation : L'école maternelle scolarise les enfants dès l'âge de 3 ans. L'enfant de 2 ans peut également être admis en maternelle sous certaines conditions (propreté acquise ou en voie d'acquisition, niveau de langage, etc.) et dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, il est alors inscrit en Toute Petite Section (TPS) et les horaires de sortie peuvent être assouplis (scolarisation à mi-temps). L'admission en Toute Petite Section est précédée d'un entretien avec le directeur pour préparer au mieux ce moment important.

Propreté : La maîtrise des sphincters reste une condition importante de l'accès à l'école maternelle. Mais cette maîtrise ne doit pas se transformer en un enjeu pour la scolarisation, au risque d'engendrer chez l'enfant des troubles durables. Même avec des enfants «propres », quelques accidents mineurs restent toujours possibles chez les tout-petits, mais aussi chez les plus grands. L'école peut y remédier sans culpabiliser l'enfant, avec des vêtements de rechange (à mettre dans le cartable).



Le bien-être des enfants

Tous les adultes de l'école ont comme priorité le bien-être des enfants.

L'encadrement, l'infirmière : En plus de l'enseignant, une aide maternelle est en permanence dans la classe. Son rôle est d'aider l'enseignant dans l'accueil des enfants, la tenue de la classe, et le bon déroulement des activités pédagogiques. Pour les plus petits (TPS et PS), l'aide maternelle est bilingue (français/chinois). Une de nos aides maternelles est aussi infirmière, diplômée d'état. Elle est présente en permanence sur l'établissement.

Le sommeil et la sieste : Une journée d'école est exigeante. Votre enfant doit être en état d'assumer le cours des activités de la journée. A la maison, il est important de veiller à son sommeil. Le temps journalier moyen de sommeil d'un enfant entre 2 et 5 ans varie de 12 à 14 heures. La régularité des heures de coucher et de lever est également fondamentale. Avant le coucher, il est recommandé de limiter l'exposition aux écrans. Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente environ correspond à un cycle de sommeil et permet de se sentir reposé. Le sommeil permet la récupération de la fatigue psychique et physique, la sécrétion de certaines hormones, la maturation du système nerveux chez l'enfant et favorise la mémorisation. Un réveil progressif et échelonné permet aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires et extrascolaires de l'après-midi. Pour les élèves plus âgés, à partir de 5 ans, des moments de repos ou de temps calmes leurs sont proposés. Contrairement à une idée reçue, la sieste n'empêche pas l'endormissement le soir.

LIVRET D'ACCUEIL - MATERNELLE

Les passages aux toilettes : En maternelle, le passage aux toilettes est ritualisé. Cela signifie que plusieurs fois par jour, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Toutefois, si un besoin pressant se fait sentir, l'enfant a la possibilité de se rendre aux toilettes. Il est alors accompagné par l'aide maternelle. L'EFIC dispose de toilettes adaptées aux élèves de maternelle.

Le petit déjeuner et le goûter : Un petit déjeuner nourrissant et équilibré est indispensable. Il est pris à la maison et contribue au bon déroulement de la matinée. Il permet d'attendre l'heure du déjeuner (11h30 tous les jours et 12h30 le mercredi). Le goûter n'est pas indispensable. Si un goûter est tout de même fourni par la famille, il convient de veiller à son équilibre (éviter chips et sucreries, privilégier les fruits.)

En cas de maladie : Les enfants malades ne sont pas acceptés à l'école. Toute maladie contagieuse doit être signalée à l'administration. Dans ce cas, l'enfant ne sera réadmis à l'école que sur présentation d'un certificat médical de non contagion. Les personnels de l'école n'ont pas le droit de donner des médicaments. Toutefois, en cas d'affection chronique ou de traitement permanent, un protocole écrit peut-être mis en place. En début d'année, lors de l'inscription ou de la réinscription, les parents peuvent indiquer d'éventuels problèmes de santé. Selon les cas, un projet d'accueil individualisé (PAI) peut alors être mis en place.

Les poux aussi aiment l'école... Il convient de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de traiter dès l'apparition de lentes ou de poux.

Les moustiques : malgré nos efforts, les moustiques sont présents à l'école. Un bracelet répulsif est utile, selon la période de l'année.

En cas d'accident (point 3 du règlement intérieur) : L'EFIC dispose d'une infirmière et les enseignants sont formés aux premiers secours. En cas de plaies simples (écorchures, égratignures, etc.) les soins sont effectués sur place. En cas d'accident grave, la famille est immédiatement prévenue. Il est important en début d'année d'autoriser l'établissement à prendre les décisions qui s'imposent (transport, hospitalisation) en cas d'urgence. Chaque élève de l'EFIC bénéficie automatiquement d'une assurance scolaire (point 15 du règlement intérieur).

Des vêtements adaptés : Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cours de récréation) et parfois salissantes (peinture, collage...) il est important de les habiller de façon pratique (vêtements et chaussures faciles à mettre et à enlever). Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est nécessaire d'écrire ou de coudre leur nom et prénom dessus.

L'assiduité et les absences (point 7 du règlement intérieur) : Il est indispensable pour le bien-être de l'enfant et le bon déroulement de ses apprentissages de suivre la totalité des enseignements dispensés en cours d'année. Un élève est tenu d'assister aux cours prévus dans son emploi du temps sauf si un motif légitime l'en empêche. L'assiduité consiste à être présent en classe et à respecter les horaires d'enseignement. En cas d'absence, il convient de prévenir l'administration immédiatement par mail (administration@efcanton.com) ou par téléphone (38 79 73 24).

Les programmes



Un cycle unique : Le système scolaire français est organisé en cycle de trois ans. Le premier cycle, celui des apprentissages premiers, regroupe les trois classes de maternelle. Il établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. L'école maternelle engage l'enfant à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser.

Les 5 domaines d'apprentissages : En cycle 1, les apprentissages concernent 5 grands domaines :

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage : le langage oral qui est la priorité, et le langage écrit.
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles.
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants aux univers artistiques (visuel, sonore, spectacle vivant). Elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée	Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs, des volumes, des quantités. L'école maternelle conduit progressivement chacun à construire le sens des nombres pour exprimer des quantités (usage cardinal), des rangs ou positions (usage ordinal).
Explorer le monde	L'école maternelle vise la construction des repères temporels et spatiaux. L'enseignant amène les élèves à s'intéresser à leurs milieux et à explorer le monde du vivant, des objets et de la matière. L'école maternelle utilise à bon escient les outils numériques. Elle donne des premiers repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée.

Les langues : L'EFIC est une école internationale. Elle délivre un enseignement renforcé en anglais et en chinois qui débute dès la maternelle et se poursuit jusqu'au lycée. Ainsi, tous nos élèves de maternelle reçoivent un enseignement dans ces deux langues, dispensé par des enseignants diplômés et locuteurs natifs. Pendant les heures de chinois, deux enseignants prennent la classe et travaillent en groupe de besoins. Dès la Moyenne Section (MS), les élèves peuvent suivre un renforcement en anglais et en chinois à raison de 2h par semaine pour

LIVRET D'ACCUEIL - MATERNELLE

chacune des langues, grâce aux activités extrascolaires (AES). A partir de la Grande Section (GS) les élèves peuvent être inscrits au programme Cambridge, à raison de 2 heures par semaine.

Enseignements hebdomadaire	Anglais	Chinois
TPS/PS	2h	2h
MS	2h (+2h AES) = 4h	2h (+2h AES) = 4h
GS	3h (+2h AES) = 5h	2h (+2h AES) = 4h

La place du numérique : Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière raisonnée (tablette numérique, ordinateur, appareil photo, etc.). Chaque classe dispose d'ordinateurs portables et de tablettes qui sont utilisés avec l'enseignant, en fonction des objectifs d'apprentissages ciblés.

Le projet d'établissement : chaque établissement français définit pour une durée de trois ans un projet d'établissement, en cohérence avec les priorités du ministère de l'Education nationale et de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). Ce projet indique les grands axes de développement de l'école. Il est élaboré par les équipes enseignantes et validé en conseil d'établissement dont sont membres les représentants des parents. Ce cadre fédère toutes les classes, de la Toute Petite Section à la Terminale.

Voici les 4 axes du projet d'établissement 2017-2020

1. Améliorer la maîtrise des langues
2. Développer l'usage du numérique sous toutes ses formes
3. Aider l'élève à construire un parcours de réussite et d'avenir
4. Valoriser et promouvoir l'école

Ces quatre axes sont détaillés dans le projet d'établissement que vous pouvez retrouver sur notre site internet.

La communication école-famille

L'enseignant: Il a la responsabilité de la classe et sera votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne la vie de classe. Nos enseignants sont titulaires de l'Education nationale française et possède tous une grande expérience de l'école maternelle. Il vous communiquera une adresse électronique professionnelle grâce à laquelle vous pourrez à tout moment entrer en contact avec lui.

La réunion de rentrée : A chaque début d'année, chaque enseignant propose une réunion collective pour tous les parents de sa classe. C'est un moment important et pour beaucoup, un premier contact avec l'équipe pédagogique. Lors de cette réunion, qui est autant un moment d'information que d'échange, l'enseignant vous expliquera en détail le fonctionnement de la scolarité de votre enfant et le rôle que vous, parents, êtes amenés à y jouer. Ce sera aussi l'occasion pour vous de poser vos questions.

LIVRET D'ACCUEIL - MATERNELLE

Le suivi des progrès de l'enfant et les rendez-vous parents-professeurs : Tout au long de l'année, l'enseignant partage avec vous la vie de la classe. Chaque enseignant utilise un espace de partage numérique (Wechat, Seesaw, etc.) ainsi qu'un blog, mais aussi un cahier de vie ou une pochette individuelle regroupant les travaux de votre enfant qui vous seront adressés régulièrement. A deux reprises, au mois de janvier et au mois de juin, un livret de compétences vous est remis. A cette occasion des rendez-vous individuels sont proposés aux parents. Mais, quel que soit le moment de l'année, il vous est possible de demander un entretien avec l'enseignant. A l'inverse, l'enseignant peut aussi vous solliciter pour vous rencontrer.

Les instances : Notre école est régie par une association à but non lucratif dont tous les parents sont membres de droit. Lors de l'assemblée générale en début d'année, vous élisez un comité de parents en charge de la gestion de l'école. Trois fois par an, le Conseil d'établissement est convoqué. Il réunit les représentants des parents, des enseignants, ainsi que la direction. Il délibère sur tous les sujets concernant la vie de l'école. Les parents de la maternelle y envoient un parent représentant.

L'administration : l'équipe administrative est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions. Elle est constituée d'une secrétaire, d'un responsable administratif et financier et du chef d'établissement. Tous les trois sont vos interlocuteurs sur les sujets d'organisation ou financiers. Le chef d'établissement est, quant à lui, en charge de la bonne marche de l'établissement, de la politique éducative et pédagogique. Vous pouvez à tout moment les rencontrer ou les contacter : administration@efcanton.com, comptable@efcanton.com, direction@efcanton.com



Une plateforme numérique (EDUKA) sert aussi d'interface entre la famille et l'administration. Elle permet notamment de procéder aux inscriptions et réinscriptions ou encore de choisir les activités extrascolaires chaque trimestre. Vous y accédez en passant par le site de l'école : www.efcanton.com. Sur ce site, vous trouverez de très nombreuses informations sur l'EFIC, le système éducatif français, l'actualité de l'école. Nous utilisons aussi un compte officiel Wechat pour vous informer de notre actualité.

Le règlement intérieur : Comme toute collectivité, l'école possède un texte qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter. L'inscription d'un enfant à l'école implique l'acceptation du règlement par ses parents. Ce règlement vous est communiqué à l'inscription de votre enfant. Il est aussi disponible sur le site internet de l'école.

Le droit à l'image : Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos ou vidéos des enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site internet, les blogs, dans les différentes publications). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. En début d'année, nous vous demandons de remplir une autorisation.

La vie de l'école

Les événements : L'année est rythmée par de nombreux événements sur le temps ou hors temps scolaires (pique-nique, Halloween, Semaine des lycées français du monde, Noël, Nouvel




LIVRET D'ACCUEIL - MATERNELLE

an chinois, Francophonie, Carnaval, etc.). Ce sont autant d'occasions pour les parents de participer à la vie de l'école et de mettre en valeur le travail des élèves. Vous êtes informés par mail ou par le Wechat officiel de l'école. Le site de l'école relaie aussi les événements.

Les sorties scolaires : Les enseignants organisent des sorties scolaires pendant l'année. Pour ces sorties, nous avons aussi besoin d'accompagnateurs. N'hésitez pas à vous porter volontaires pour accompagner les sorties scolaires.

Le périscolaire



Les bus : L'EFIC propose plusieurs lignes de bus (attention, chaque année, l'organisation est susceptible de modifications en fonction des départs et arrivées des familles). Pour prendre connaissance des arrêts, vous pouvez consulter notre site internet. Le soir, le départ se fait à 15h30 ou 16h30. Cela permet à votre enfant, dès la Moyen Section (MS) de participer aux activités extrascolaires (15h30-16h30). Quel que soit sa classe, si votre enfant prend le bus et qu'il n'y a pas de départ à 15h30 sur votre ligne, il vous est aussi possible de l'inscrire gratuitement, les lundi, mardi, jeudi et vendredi à l'activité extrascolaire « l'heure des maternelle ». Les enfants, dès la Toute Petite Section peuvent prendre le bus. Une dame de service est présente dans chaque bus. Chaque bus est doté d'un système de localisation GPS qui vous permet d'anticiper son départ et son arrivée. Chaque enfant dispose d'un badge. A l'entrée et à la sortie du bus, le badge est utilisé et un message vous est envoyé pour vous informer. Il existe un règlement du transport scolaire qui s'impose à tous, dès lors que vous inscrivez votre enfant à ce service. Ce règlement est disponible sur le site de l'école.

La cantine : Nous vous proposons un service de restauration scolaire. Les plats sont variés et équilibrés. Si votre enfant a des besoins alimentaires particuliers, nous pouvons lui fournir des repas adaptés. En ce qui concerne la maternelle, les repas se déroulent dans les classes, en présence du professeur ou de l'aide maternelle, aidé d'une dame de service. Les repas sont pris à 11h30 tous les jours de la semaine, et à 12h30 les mercredis. Les menus sont affichés à la cantine et disponibles sur le site internet de l'école.

Les activités extrascolaires : à partir de la Moyen Section, vous pouvez inscrire votre enfant à de nombreuses activités extrascolaires tous les jours de la semaine, de 15h30 à 16h30 et toute l'après-midi du mercredi. Ces activités bien sûr, sont facultatives. Pour découvrir nos activités, vous pouvez consulter votre portail parent EDUKA ou notre site internet.

Exemple d'une journée en maternelle



PS	MS-GS
<p>8h20-8h30 : Accueil échelonné des élèves</p> <p>8h30-8h50 : Regroupement, rituels : présences, calendrier, programme de la journée, « petits jeux collectifs », présentation des ateliers à suivre.</p> <p>8h50-9h20 : Ateliers : mobiliser le langage, structurer sa pensée, explorer le monde, activités artistiques.</p> <p>9h20-9h45 : Activités physiques en extérieur</p> <p>9h45-10h15 : Récréation</p> <p>10h15-10h30 : Passage aux toilettes</p> <p>10h30-11h30 : Ateliers en anglais ou en chinois</p> <p>11h30-12h30 : Repas</p> <p>12h30-13h30 : Sieste</p> <p>13h30-14h : Réveil échelonné, passage aux toilettes, activités individualisées</p> <p>14h- 14h50 : Ateliers : mobiliser le langage, structurer sa pensée, explorer le monde, activités artistiques.</p> <p>14h50-15h : Préparation au départ</p> <p>15h-15h15 : Regroupement : lecture offerte, bilan, écoute musicale...</p> <p>15h20 : Départ, accueil des parents.</p>	<p>8h20-8h30 : Accueil échelonné des élèves</p> <p>8h30-8h50 : Regroupement, rituel, présentation des ateliers</p> <p>8h50-9h45 : Ateliers : mobiliser le langage, structurer sa pensée, explorer le monde, activités artistiques.</p> <p>9h45-10h15 : Récréation</p> <p>10h15-10h30 : Passage aux toilettes, regroupement</p> <p>10h30-11h30 : Activités de motricités, ateliers en anglais ou en chinois</p> <p>11h30-12h30 : Repas</p> <p>12h30-13h00 : Temps calme, repos</p> <p>13h00-13h15 : Regroupement</p> <p>13h15-14h15 : Ateliers : mobiliser le langage, structurer sa pensée, explorer le monde, activités artistiques.</p> <p>14h15-14h35 : Récréation</p> <p>14h35 : Regroupement, lecture offerte, bilan, écoute musicale, préparation du départ, etc.</p> <p>15h20 : Départ, accueil des parents.</p>